

CHAPITRE 11

ESPÉRANCE, VARIANCE ET FONCTIONS GÉNÉRATRICES

PARTIE 11.1 : ESPÉRANCE ET VARIANCE

DÉFINITION 11.1 :

- On définit l'espérance d'une variable aléatoire discrète X sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ à valeurs dans $[0; +\infty]$, notée $\mathbb{E}(X)$, par $\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} x \mathbb{P}(X = x)$ avec la convention $x \mathbb{P}(X = x) = 0$ lorsque $x = +\infty$ et $\mathbb{P}(X = +\infty) = 0$.
- On dit qu'une variable aléatoire discrète réelle ou complexe X sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ est **d'espérance finie** si $(x \mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$ est sommable. Dans ce cas, l'espérance de X est définie par $\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} x \mathbb{P}(X = x)$.

REMARQUE 11.1 : • $\mathbb{E}(X)$ ne dépend pas de l'ordre dans lequel les éléments de $X(\Omega)$ sont numérotés.

- Si X est à valeurs dans $E = \{x_1, \dots, x_n\} \subset \mathbb{C}$ fini, on a $\mathbb{E}(X) = \sum_{k=1}^n x_k \mathbb{P}(X = x_k)$ (somme finie).
- Si Ω est fini, X est forcément à valeurs dans un ensemble fini et on a aussi $\mathbb{E}(X) = \sum_{\omega \in \Omega} \mathbb{P}(\{\omega\}) X(\omega)$.
- Soit X une variable aléatoire discrète réelle à valeurs bornées. Alors X est d'espérance finie.

DÉFINITION 11.2 :

Une variable aléatoire discrète réelle X admettant une espérance finie est dite **centrée** si $\mathbb{E}(X) = 0$.

PROPOSITION 11.1 :

Si $A \in \mathcal{A}$, on a $\mathbb{E}(1_A) = \mathbb{P}(A)$.

REMARQUE HP 11.2 : Soit $(A_k)_{1 \leq k \leq n}$ une famille d'événements :

$$\mathbb{P}\left(\bigcup_{k=1}^n A_k\right) = \sum_{k=1}^n (-1)^{k+1} \left(\sum_{1 \leq i_1 < \dots < i_k \leq n} \mathbb{P}\left(\bigcap_{j=1}^k A_{i_j}\right) \right) \quad (\text{formule du crible ou de POINCARÉ}).$$

THÉORÈME ÉNORME 11.2 :

Soit X une variable aléatoire discrète usuelle :

- Si $X \sim U(n)$ alors $\mathbb{E}(X) = \frac{n+1}{2}$ (avec $n \in \mathbb{N}^*$) (**loi uniforme**) si $X(\Omega) = \llbracket 1; n \rrbracket$.
- Si $X \sim B(p)$ alors $\mathbb{E}(X) = p$ (avec $p \in]0; 1[$) (**loi de BERNOULLI**).
- Si $X \sim B(n, p)$ alors $\mathbb{E}(X) = np$ (avec $n \in \mathbb{N}^*$ et $p \in]0; 1[$) (**loi binomiale**).
- Si $X \sim G(p)$ alors $\mathbb{E}(X) = \frac{1}{p}$ (avec $p \in]0; 1[$) (**loi géométrique**).
- Si $X \sim P(\lambda)$ alors $\mathbb{E}(X) = \lambda$ (avec $\lambda > 0$) (**loi de POISSON**).

THÉORÈME 11.3 :

Soit X une variable aléatoire discrète sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ à valeurs dans $\mathbb{N} \cup \{+\infty\}$, $\mathbb{E}(X) = \sum_{n=1}^{+\infty} \mathbb{P}(X \geq n)$.

REMARQUE 11.3 : Attention à bien commencer cette série à $n = 1$ car $\sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X \geq n) = \mathbb{E}(X) + 1$.

THÉORÈME ÉNORME 11.4 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle ou complexe sur un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ et une application f définie sur $X(\Omega)$ et à valeurs réelles ou complexes. La variable aléatoire discrète $f(X)$ admet une espérance finie si et seulement si la famille $(f(x)\mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$ est sommable et, dans ce cas, $\mathbb{E}(f(X)) = \sum_{x \in X(\Omega)} f(x)\mathbb{P}(X = x)$ (**transfert**).

REMARQUE 11.4 : • Cette formule permet de calculer $\mathbb{E}(f(X))$ sans avoir à calculer la loi de $f(X)$.

- Cette formule s'applique à tout type de variables aléatoires discrètes, notamment aux couples ou n -uplets de variables aléatoires discrètes.

THÉORÈME 11.5 :

Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes complexes sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ d'espérances finies et un couple $(\lambda, \mu) \in \mathbb{C}^2$. Alors $\lambda X + \mu Y$ est une variable aléatoire discrète complexe d'espérance finie et son espérance vérifie : $\mathbb{E}(\lambda X + \mu Y) = \lambda \mathbb{E}(X) + \mu \mathbb{E}(Y)$.

PROPOSITION 11.6 :

- Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes réelles sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ d'espérances finies :
 - Si X est à valeurs positives (si $X(\Omega) \subset \mathbb{R}_+$), alors $\mathbb{E}(X) \geq 0$.
 - Si $X \leq Y$ alors $\mathbb{E}(X) \leq \mathbb{E}(Y)$.
- Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes respectivement complexe et réelle sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ telles que $|X| \leq Y$. Si Y est d'espérance finie alors X est d'espérance finie et $|\mathbb{E}(X)| \leq \mathbb{E}(Y)$.
- Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes complexes sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ d'espérances finies. Si X et Y sont indépendantes alors XY est d'espérance finie et $\mathbb{E}(XY) = \mathbb{E}(X) \times \mathbb{E}(Y)$.

REMARQUE FONDAMENTALE 11.5 : Soit un entier $n \geq 2$ et X_1, \dots, X_n des variables aléatoires indépendantes réelles ou complexes d'espérances finies, $X_1 \cdots X_n$ aussi et $\mathbb{E}(X_1 \cdots X_n) = \mathbb{E}(X_1) \cdots \mathbb{E}(X_n)$.

DÉFINITION 11.3 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle et un entier $n \in \mathbb{N}$, on dit que X **admet un moment d'ordre n** si X^n est d'espérance finie, le **moment d'ordre n de X** est alors $\mathbb{E}(X^n)$.

REMARQUE FONDAMENTALE 11.6 : Soit deux entiers p et q tels que $1 \leq p \leq q$, si X admet un moment d'ordre q , alors X admet aussi un moment d'ordre p et on a $\mathbb{E}(|X^p|) \leq \mathbb{P}(|X| \leq 1) + \mathbb{E}(|X^q|)$. Notamment, si X admet un moment d'ordre 2, X est d'espérance finie si on prend $p = 1$ et $q = 2$.

DÉFINITION 11.4 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle qui admet un moment d'ordre 2, on définit la **variance de X** , notée $\mathbb{V}(X)$, par $\mathbb{V}(X) = \mathbb{E}((X - \mathbb{E}(X))^2)$ et son **écart type** par $\sigma(X) = \sqrt{\mathbb{V}(X)}$.

Dans ce cas, on dit que X est une **variable réduite** si $\mathbb{V}(X) = \sigma(X) = 1$.

THÉORÈME ÉNORME 11.7 :

Soit X une variable aléatoire discrète suivant une loi usuelle :

- Si $X \sim \mathcal{U}(n)$ alors $\mathbb{V}(X) = \frac{n^2 - 1}{12}$ (loi uniforme).
- Si $X \sim \mathcal{B}(p)$ alors $\mathbb{V}(X) = p(1-p)$ (loi de BERNOULLI).
- Si $X \sim \mathcal{B}(n, p)$ alors $\mathbb{V}(X) = np(1-p)$ (loi binomiale).
- Si $X \sim \mathcal{G}(p)$ alors $\mathbb{V}(X) = \frac{1-p}{p^2}$ (loi géométrique).
- Si $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$ alors $\mathbb{V}(X) = \lambda$ (loi de POISSON).

PROPOSITION 11.8 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ admettant un moment d'ordre 2.

- $\mathbb{V}(X) = \mathbb{E}(X^2) - \mathbb{E}(X)^2 \geq 0$ (KÖNIG-HUYGENS) donc $\mathbb{E}(X)^2 \leq \mathbb{E}(X^2)$.
- Pour $(a, b) \in \mathbb{R}^2$, la variable aléatoire discrète $aX+b$ admet une variance et $\mathbb{V}(aX+b) = a^2 \mathbb{V}(X)$.

REMARQUE 11.7 : Si X est une variable aléatoire réelle admettant une variance, en notant $m = \mathbb{E}(X)$ (sa moyenne) et $\sigma = \sigma(X) > 0$ (son écart-type), la variable aléatoire $X^* = \frac{X-m}{\sigma}$ est centrée réduite.

PROPOSITION 11.9 :

Soit X, Y deux variables aléatoires discrètes réelles sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ avec des moments d'ordre 2. Alors $\mathbb{E}(XY)^2 \leq \mathbb{E}(X^2) \times \mathbb{E}(Y^2)$ (inégalité de CAUCHY-SCHWARZ). Il y a égalité dans cette inégalité si et seulement si X et Y sont presque sûrement colinéaires.

DÉFINITION 11.5 :

Soit X et Y deux variables aléatoires discrètes réelles sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ admettant des moments d'ordre 2.

On définit la covariance de X et Y , notée $\text{Cov}(X, Y)$ par $\text{Cov}(X, Y) = \mathbb{E}((X - \mathbb{E}(X))(Y - \mathbb{E}(Y)))$.

PROPOSITION 11.10 :

Soit X, Y des variables aléatoires discrètes réelles sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ avec des moments d'ordre 2 :

- $\text{Cov}(X, Y) = \mathbb{E}(XY) - \mathbb{E}(X)\mathbb{E}(Y)$.
- Si X et Y sont indépendantes alors $\text{Cov}(X, Y) = \rho(X, Y) = 0$.
- $\text{Cov}(X, Y)^2 \leq \mathbb{V}(X) \times \mathbb{V}(Y)$ donc $-1 \leq \rho(X, Y) \leq 1$.

REMARQUE 11.8 : On peut avoir $\text{Cov}(X, Y) = 0$ sans que X et Y soient indépendantes.

PROPOSITION 11.11 :

Soit X_1, \dots, X_n des variables aléatoires discrètes réelles admettant des moments d'ordre 2.

Alors $S = X_1 + \dots + X_n$ admet un moment d'ordre 2 : $\mathbb{V}\left(\sum_{k=1}^n X_k\right) = \sum_{k=1}^n \mathbb{V}(X_k) + 2 \sum_{1 \leq i < j \leq n} \text{Cov}(X_i, X_j)$.

Si on suppose de plus que les X_i sont deux à deux indépendantes : $\mathbb{V}\left(\sum_{k=1}^n X_k\right) = \sum_{k=1}^n \mathbb{V}(X_k)$.

PROPOSITION 11.12 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle positive sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ admettant une espérance finie.

Pour tout $\varepsilon > 0$, on a $\mathbb{P}(X \geq \varepsilon) \leq \frac{\mathbb{E}(X)}{\varepsilon}$ (inégalité de MARKOV).

THÉORÈME 11.13 :

Soit X une variable aléatoire discrète réelle sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ admettant un moment d'ordre 2.

Alors, pour tout $\varepsilon > 0$, on a $\mathbb{P}(|X - \mathbb{E}(X)| \geq \varepsilon) \leq \frac{\mathbb{V}(X)}{\varepsilon^2}$ (inégalité de BIENAYMÉ-TCHEBYCHEV).

REMARQUE 11.9 : Cette inégalité permet de contrôler la probabilité que X s'écarte de sa moyenne.

THÉORÈME 11.14 :

Soit $(X_n)_{n \in \mathbb{N}^*}$ une suite de variables aléatoires discrètes réelles deux à deux indépendantes et suivant toutes la même loi. Si X_1 admet un moment d'ordre 2, avec $m = \mathbb{E}(X_1)$ et $\sigma = \sigma(X_1)$ et $S_n = \sum_{k=1}^n X_k$ alors $\forall \varepsilon > 0$, $\mathbb{P}\left(\left|\frac{1}{n}S_n - m\right| \geq \varepsilon\right) \leq \frac{\sigma^2}{n\varepsilon^2} \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{} 0$ (loi faible des grands nombres).

PARTIE 11.2 : FONCTIONS GÉNÉRATRICES

On considère un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ et X une variable aléatoire à valeurs dans \mathbb{N} .

DÉFINITION 11.6 :

Soit X une variable aléatoire discrète à valeurs dans \mathbb{N} , on appelle série génératrice de la variable aléatoire X la série entière de la variable réelle $\sum_{n \geq 0} \mathbb{P}(X = n)t^n$.

On note G_X la fonction somme de la série génératrice (là où elle converge absolument) qu'on appelle fonction génératrice de la variable aléatoire X . On a donc, quand cela existe : $G_X(t) = \sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n)t^n$.

PROPOSITION 11.15 :

Avec ces notations, si $G_X(t)$ existe : $G_X(t) = \mathbb{E}(t^X)$.

PROPOSITION 11.16 :

La série génératrice de X converge normalement sur $[-1; 1]$ et $G_X(1) = 1$.

Son rayon de convergence R_X vérifie donc $R_X \geq 1$.

La fonction G_X est donc continue sur $[-1; 1]$ (au moins).

REMARQUE 11.10 : La loi de X et la fonction génératrice de X se caractérisent l'une et l'autre.

- Si on connaît la loi de X : $\forall t \in [-1; 1], G_X(t) = \sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n)t^n$.
- Si on connaît G_X sur $[-1; 1]$, on a $\forall n \in \mathbb{N}, \mathbb{P}(X = n) = \frac{G_X^{(n)}(0)}{n!}$.

Deux variables aléatoires à valeurs dans \mathbb{N} ont même fonction génératrice \iff elles ont même loi.

THÉORÈME 11.17 :

- Si $X \sim U(n)$ (uniforme) : $\forall t \in \mathbb{R}, G_X(t) = \frac{t(1 - t^n)}{n(1 - t)}$ si $t \neq 1$ avec $R_X = +\infty$.
- Si $X \sim B(p)$ avec $p \in]0; 1[$ (BERNOULLI), alors $\forall t \in \mathbb{R}, G_X(t) = (1 - p) + pt$ avec $R_X = +\infty$.
- Si $X \sim B(n, p)$ avec $p \in]0; 1[$ (binomiale), alors $\forall t \in \mathbb{R}, G_X(t) = (1 - p + pt)^n$ avec $R_X = +\infty$.
- Si $X \sim G(p)$ avec $p \in]0; 1[$, alors $G_X(t) = \frac{pt}{1 - (1 - p)t}$ avec $R_X = \frac{1}{1 - p} > 1$.
- Si $X \sim P(\lambda)$ avec $\lambda > 0$, alors $G_X(t) = e^{\lambda(t-1)}$ avec $R_X = +\infty$.

THÉORÈME 11.18 :

X admet une espérance finie $\iff G_X$ est dérivable en 1. Dans ce cas, on a $G'_X(1) = \mathbb{E}(X)$.

REMARQUE 11.11 : La dérivabilité de G_X en 1 est clairement vérifiée si $R_X > 1$.

PROPOSITION 11.19 :

Si $R_X > 1$, la variable X admet un moment d'ordre 2 (une variance) et on a $\mathbb{E}(X^2) = G''_X(1) + G'_X(1)$, c'est-à-dire $G''_X(1) = \mathbb{E}(X(X - 1))$. On a donc $\mathbb{V}(X) = G''_X(1) + G'_X(1) - G'_X(1)^2$.

THÉORÈME 11.20 :

Si X et Y sont deux variables aléatoires à valeurs dans \mathbb{N} indépendantes, alors $G_{X+Y} = G_X \times G_Y$.

REMARQUE 11.12 : Par récurrence, si X_1, \dots, X_n sont n variables aléatoires à valeurs dans \mathbb{N} supposées indépendantes, alors en notant $S = X_1 + \dots + X_n$, on a $G_S = \prod_{k=1}^n G_{X_k}$.